**Programme de travail 2021**

**Axes fédérateurs en discussion**

Ces axes peuvent être liés à des préparations de séance ou à des projets de groupes de travail inter-académie

Au 24/03/2021

1. Agricultures urbaines et biodiversité.

2. Transitions agro-écologique et territoires.

3. Vivre avec le risque : politiques publiques et (i) niveau de la mer, (ii) autres thèmes à discuter

4. Fiscalité des territoires.

5. Sciences et sociétés

6. Distribution et dynamique de la biodiversité

-----

**1. Agricultures urbaines et biodiversité**

*Contact : Pierre Clergeau*

La question de départ concerne les rôles des agricultures, localisées dans les régions urbaines, dans la transition environnementale. L’amplification des conflits d’usage des sols (espace construit/espace de production agroalimentaire/espace de biodiversité) interrogent la façon d’organiser les territoires, tout particulièrement dans les zones d’interface avec les agricultures que sont les espaces construits. De quelles connaissances dispose-t-on pour proposer des principes d’aménagements spatiaux applicables aux différentes échelles géographiques de la planification territoriale ? Quels chemins de restauration de la biodiversité urbaine croisent ceux de la construction des pratiques agricoles tournées vers l’alimentation, la sécurité et la santé des citadins ?

Problématique

Les perspectives de pratiques agricoles plus cohérentes avec la restauration des milieux naturels et les fonctionnements écologiques sont déjà l’objet de plusieurs groupes de travail de l’AAF (notamment le groupe Agroécologie). Mais les enjeux de résilience apparaissent différents dans les régions urbaines, surtout métropolitaines, où l’étalement de la ville autant que les pratiques sociales des citadins entrent en concurrence avec les organisations historiques ou récentes des exploitations agricoles qui y sont localisées. De plus, les nouvelles perspectives d’agriculture urbaine tant en périphérie des agglomérations (restauration des maraichages de ceinture par ex.) que dans la ville dense elle-même (ferme urbaine, jardin partagé...) pose des questions non résolues sur les choix d’usage du sol et leur hiérarchisation à des fins de planification urbaine et paysagère.

Parallèlement, les schémas régionaux de cohérence écologique, les plans territoriaux de trames vertes et bleues, les nouvelles réglementations prenant en compte la biodiversité et la limitation de l’étalement urbain (loi ALUR, projet ZAN) imposent une attention particulière aux méthodes et aux pratiques de conservation, restauration ou création d’habitats pour la faune et la flore. Les récentes décisions de plusieurs municipalités de planter des mini-forêts (« urban forests ») dans et au bord des villes pour des raisons microclimatiques et de loisirs, ou de réimplanter des espaces agroalimentaires, interrogent également le choix de leur localisation.

Il semble urgent de pouvoir préciser et valoriser les modèles de gestion agri-urbaine des territoires en fonction de différents points de vue (agronomique, urbanistique, forestier, paysagiste, droit foncier, biologie de la conservation, histoire territoriale des pratiques sociales et politique, sociogéographique…). Il importe également de les confronter pour identifier les configurations spatiales les plus à même de valoriser les différentes formes de durabilité des territoires à transmettre aux générations futures.

L’enjeu des discussions sur cette thématique a déjà abouti à la tenue d’une séance de l’académie sur le ZAN et doit permettre de finaliser la construction d’un GT qui se focaliserait sur cette interface encore peu étudiée entre agricultures urbaines et biodiversités urbaines.

------

**2. Transition Agroécologique**

*Alain Vidal, Isabelle Goldringer, Nicole Mathieu, Sébastien Barot, Denis Couvet (?), Doyle McKey*

Le projet agro-écologique pour la France présenté en 2012 par Stéphane Le Foll se voulait un projet mobilisateur pour l'agriculture française. Il visait à donner une perspective ambitieuse à notre agriculture en engageant la transition vers de nouveaux systèmes de production performants dans toutes leurs dimensions : économique, environnementale, et sociale.

Neuf ans après, il semble que la « transition agroécologique », qui a désormais sa [page dédiée sur le site du Ministère](https://agriculture.gouv.fr/agriculture-et-foret/projet-agro-ecologique), oscille toujours, au gré notamment de l’actualité et des prises de position des gouvernement successifs, entre une vision plutôt productiviste (maintien du revenu des agriculteurs, souveraineté alimentaire française, sauvegarde de la filière betterave, nouvelle PAC etc., tout en limitant l’impact de l’agriculture sur l’environnement) et une vision plus résolument écologique (initiative 4p1000, sortie du glyphosate, arrêt des néocotinoïdes, *Green Deal* européen, etc.) où l’intégrité écologique des sols et des paysages agricoles est à préserver, restaurer et régénérer.

Cependant, on observe depuis quelques mois une accélération d’une demande sociétale pour un mode de production plus respectueux de l’environnement et de la santé, dont les gouvernements, en France et ailleurs, ont plus de mal à se saisir que certains acteurs économiques. En témoigne l’émergence, à l’initiative d’entreprises et d’ONG françaises, des indicateurs Nutri-Score et Eco-Score, qui se propagent rapidement en Europe. S’ajoutant à une accumulation des initiatives (Haute Valeur Environnementale, Bas Carbone, et autres certifications) sans coordination efficace dans la mise en œuvre, qu’en retiennent les consommateurs ?

On observe aussi l’émergence d’initiatives menées par des multinationales, comme la coalition [*One Planet Business for Biodiversity* (OP2B)](http://www.op2b.org/) lancée par Danone en 2019, et qui regroupe aujourd’hui près d’une trentaine de grandes entreprises de l’agro-alimentaires, de la confection, de la parfumerie et de la finance, pour promouvoir une transition vers une « agriculture régénératrice », en en déclinant les implications pour les entreprises, les consommateurs, les agriculteurs et les pouvoir publics.

Notre réflexion se propose de couvrir les questions suivantes :

* Quelles visions de notre économie, de notre agriculture et de notre assiette sous-tendent ces nouvelles initiatives ?
* Quelle place y est faite aux agriculteurs, aux consommateurs, et aux jeunes générations ?
* Comment s’appuient-elles sur les sciences de l’environnement et de l’agriculture et sur les théories économiques ?
* Quels modèles économiques peuvent rendre l’agroécologie compétitive, et par là attractive pour les jeunes agriculteurs ?
* Quelle éducation pour réconcilier de façon durable le consommateur avec son agriculture ? (comment faire avec l’agriculture  ce qui a été fait avec l’artisanat et les métiers plus manuels ?)
* Comment nos territoires, transformés par l’agroécologie peuvent-ils devenir une force et un exemple pour nos exportations agricoles ?

**3.** **Vivre avec le risque : politiques publiques et (i) niveau de la mer, (ii) autres thèmes à discuter** (sismiques, épidémiques, nucléaires, cosmiques, militaires, économiques, …)

*Contact : Christian Valentin*

*Voir aussi la proposition de séance pour 2022 (envoyée le 13 mars)*

En contexte de changement climatique, une question d’actualité mobilise de nombreux débats nationaux et internationaux sur la montée de la mer et les options de « défense » – et donc grands investissements – ou de « vivre avec » – appuyé par des politiques publiques dédiées. En première étape, les travaux du groupe de prospective d’Allenvi pourraient être présentés à l’AAF. Les zones littorales basses cultivées vont être très fortement impactées d’ici la fin du siècle et il faut s’y préparer. De nombreux enjeux y compris la disparition de micro-États, et différentes stratégies à adopter, depuis le déni jusqu’à une prise en compte très précise de ces phénomènes : huit scénarios ont été développés et seront présentés lors d’une séance académique.. Cette séance peut être incluse dans une série « vivre avec le risque », sachant que les risques sont très divers et pourront susciter d’autres échanges relevant de la section ou d’un dialogue inter-sections (sismiques, épidémiques, nucléaires, cosmiques, militaires, économiques,…).

*Développer d’autres sujets de risque ? avec quelles sections ?*

### **4. Gestion des territoires ruraux et fiscalité**

### *Contact : Guillaume Sainteny*

Depuis plusieurs années voire depuis plusieurs décennies, les territoires ruraux français sont soumis à un double mouvement de sens inverse : d’une part, revenus ruraux très bas et en baisse ; d’autre part, hausse de la fiscalité sur ces territoires et leurs revenus. Cet effet de ciseau aboutit à une rentabilité réelle nulle voire négative des espaces ruraux et naturels.

Il s’agit d’explorer les causes (économiques, juridiques, etc.) de cette situation et de s’interroger sur ses conséquences tant en termes agricoles, environnemental que d’aménagement du territoire (déprise, boisement des terres, achat par des étrangers, artificialisation, écarts de rentabilité et de taxation entre états au sein d’un même espace économique européen, etc.).

Des pistes d’évolution pourraient être proposées. Ce sujet pourrait se développer sous forme d'une séance publique. Le statut du fermage -sujet en soi - n 'étant pas traité. A développer en collaboration avec les sections 4 et 10.

------

**5.** **Sciences et sociétés**

*Contact : Nathalie de Noblet*

Le sujet était au programme l’année dernière. N. de Noblet évoque la création d’un groupe de recherche en Île-de-France (tutelles A. Hidalgo, V. Pécresse). L’IPSL est très impliqué. Objectif: traduire nos connaissances en informations actionnables pour les prises de décisions en région Île-de-France sur le modèle d’Acclimaterra en Nouvelle-Aquitaine. Nathalie pourrait faire un rendu régulier pour démarrer ou ouvrir la thématique « Science et société », par des cahiers thématiques ou certaines fiches synthétiques (par ex. fiche sur le péri-urbain face au Changement Climatique et à la perte de biodiversité et lien avec Ph. Clergeau).

-----

**6. Distribution et dynamique de la biodiversité**

*Organisation d’un colloque multi-sections de l’AAF (s6, s2, s4 & s7)*

*Dominique Job & Serge Poulet*

Ce colloque comporte deux parties. La première, intitulée *Recenser la biodiversité*, a pour objectif de mettre en relief la distribution des biomasses estimées pour l’ensemble des organismes vivants, notamment au sein de trois compartiments pour lesquels nous disposons d’observations et d’informations scientifiques fiables : les microbes, le phytoplancton et les animaux. Certaines espèces, à travers l’évolution récente de leur biomasse et de leur diversité, montrent un déclin à diverses échelles spatio-temporelles. Au-delà d’une signification cognitive et d’un apport culturel et spirituel, le rôle indispensable de la biodiversité est devenu prégnant dans plusieurs domaines vitaux pour l’espèce humaine : production d’oxygène pour la respiration, absorption de gaz carbonique à effet de serre par les organismes photosynthétiques terrestres/marins, pollinisation par les insectes des végétaux constituant nos ressources alimentaires essentielles, apport de l’économie agricole dans le PIB national ou international, liens avec la santé à travers la qualité de l’alimentation et de l’environnement, et enfin dans le domaine de la culture par le biais de l’écotourisme grandissant. L’un des objectifs de ce colloque est de nous sensibiliser à ces questions.

La seconde partie de ce colloque, intitulée *Penser la biodiversité*, a pour objet de souligner la résilience de la biodiversité et son importance vitale dans les nombreuses interactions que l’humanité entretient avec elle. Après avoir observé la plasticité, la diversité du vivant et l’évolution de la biodiversité à travers les époques géologiques et contemporaines et en ayant maintes fois enregistré les alertes concernant sa fragilité impactée par les activités anthropiques depuis plus d’un siècle, il est temps de revisiter la biodiversité, dans un contexte écosystémique global. Tout en demeurant à l’écoute des alertes et des critiques nombreuses, parfois de nature idéologique, il nous semble impératif de s’orienter vers de nouveaux paradigmes et de trouver de nouvelles voies de relations équilibrées, permettant une coexistence pérenne entre l’homme et son environnement, y compris avec les organismes vivants qui peuplent la biosphère.

Il apparaît ainsi que les perturbations biologiques, induites par les activités anthropiques sur la biodiversité et l’érosion, voire l’extinction d’espèces, risquent d’atteindre en importance, pour la biosphère et la pyramide alimentaire, des niveaux de perturbations d’un nouveau genre, que l’on peut comparer aux préoccupations liées au réchauffement climatique. Alors que la technologie moderne permet de lancer avec succès la mission *Perseverance*, dont le but principal est de découvrir des traces de vie sur la planète Mars, il est paradoxal d’observer l’impact croissant des activités humaines sur la vie terrestre. Face à ces constations, n’est-il pas temps de réagir ?

*Développer d’autres approches spécifique de la section 7 pour traiter le thème «  Biomasse et diversité ».*